

## Abreuvoirs (rue des)

Type de site : voirie

Précisions de localisation géographique :

La "rue des Abreuvoirs" descend de la "place Dugast-Matifeux" jusqu'à la Maine, qu'elle longe ensuite pour arriver au "faubourg Saint-Jacques".

Cadastré Napoléonien (1814) : Sections A et B

Cadastré Moderne (2010) : Sections AH



Au-dessus d'un porche : une sculpture emblématique de la "rue des Abreuvoirs".  
Vers 1910, le bas de cette même rue, le long de la Maine,  
avec le lavoire et son nouvel abri protégeant depuis 1905 les "laveuses",  
et des canotiers convoqués pour prendre la pose sur la photo.

### Histoire et archéologie

En 1814, la "rue des Abreuvoirs", descendait jusqu'à la retenue du "moulin Saint-Nicolas" et se terminait en cul-de-sac. Elle était interrompue là par les murailles du Château qui tombaient directement dans la Maine<sup>1</sup>.

Dans la nuit du 10 au 11 novembre 1836, une crue détruisit le "pont Jarlet". Pour pallier cette coupure de la route Bordeaux-Nantes à son entrée dans Montaigu, le nouveau maire Armand Trastour fit, au cours de l'été suivant, abattre une partie des murailles du Château dans la rivière, reliant grâce à ce remblai la "rue des Abreuvoirs" au "faubourg Saint-Jacques"<sup>2</sup>.

Le long de la "rue des Abreuvoirs", la Maine se trouve élargie par la chaussée alimentant les

"moulins de Saint-Nicolas", dont la présence est attestée dès 1174 dans une charte de fondations de l'Hôpital<sup>3</sup>. Cette retenue constituait un élément important pour la défense du Château.

Cette rue tenait son nom du fait qu'on venait là y abreuver et laver les chevaux. C'était aussi là que depuis toujours des habitants venaient pour se baigner, ce qui donna matière à de multiples arrêtés municipaux contre "les baigneurs insultant à la décence et aux mœurs en se montrant nus aux yeux du public"<sup>4</sup>, surtout face au lavoire installé sur la berge et qui était fréquenté par la plupart des "laveuses" de Montaigu<sup>5</sup>. Vers 1930, la retenue du "moulin de l'Egault" reçut des aménagements pour accueillir les baignades.

### Sources ou Références

<sup>1</sup> Mignen (Gustave), *L'Ancien Montaigu*, conférence du 13 mars 1910 à Montaigu.

<sup>2</sup> Arrêtés et délibérations de Montaigu 1793-1837, 17 décembre 1837 (A.D.V. : 146 D1).

<sup>3</sup> Mignen (G.), *Chartes de Fondations pour l'Aumônerie-Hôpital de Montaigu*, 1904, p. 33-37.

<sup>4</sup> Arrêtés et délibérations municipales, 19 août 1812 et 27 mai 1824 (A.D.V. : 146 R3).

<sup>5</sup> Entretien en 2012 avec Denise Favreau-Bourquie (1920-2015), née à Montaigu et ayant pratiqué ce lavoire dans ses jeunes années.